

Termes de référence (TOR)

ÉVALUATION EXTERNE FINALE

Projet:

« Un espace de protection des droits humains pour les femmes en transit migratoire a été créé et des mécanismes ont été établis pour prévenir les violations des droits des victimes potentielles grâce à l'accès à des outils d'intégration sociale et professionnelle à Tanger », Maroc.

CI/2022-CC-PD-019

INDICE

1. INTRODUCTION
2. OBJET ET CONTEXTE DE L'ÉVALUATION
3. ACTEURS IMPLIQUÉS
4. PORTÉE DE L'ÉVALUATION.
5. QUESTIONS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION.
6. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION ET PLAN DE TRAVAIL.
7. DOCUMENTS ET SOURCES D'INFORMATION.
8. STRUCTURE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION.
9. ÉQUIPE D'ÉVALUATION
10. PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES
11. DOSSIER DE SOUMISSION

1. INTRODUCTION

La Fondation Solidarité Amaranta est une fondation privée à but non lucratif créée par les Sœurs Adoratrices en 2006 pour unifier leur action sociale. Dans le cadre de l'Œuvre Sociale de la Province Europe-Afrique des Adoratrices, elle développe des projets et des programmes à travers des délégations en Espagne et à l'international dans 23 pays du monde, apportant un soutien technique et financier dans les pays où la congrégation des Adoratrices est présente.

L'objectif de notre travail de coopération au développement est d'échanger des expériences, d'établir des synergies et d'apporter un soutien technique et financier aux interventions que nos partenaires locaux mènent dans les pays où les Adoratrices RR sont présentes, à travers des programmes visant à protéger les femmes et les filles victimes d'exploitation sexuelle et d'autres formes de violence à l'égard des femmes.

Le Département de la coopération internationale est également fortement engagé dans la sensibilisation et l'éducation au développement, en promouvant des projets et des activités axés sur la lutte contre la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle dans une perspective fondée sur les droits, le genre, l'interculturel et le développement durable.

L'objectif de ce TDR est de contracter une évaluation externe pour le projet intitulé « Générer un espace de protection des droits humains pour les femmes en transit migratoire et établir des mécanismes pour prévenir les violations des droits des femmes potentiellement victimes grâce à l'accès à des outils d'intégration sociale et professionnelle à Tanger », développé à Tanger, au Maroc. Elle a été réalisée par l'Institut des Religieuses Adoratrices du Très Saint Sacrement et de la Charité, du 15 mars 2023 au 14 mars 2025, avec le soutien financier de la Fondation Amaranta et du Gouvernement de La Rioja en Espagne (Résolution n° 24/2022 du Ministère de l'Égalité, de la Participation et de l'Agenda 2030, qui accorde des subventions aux organisations non gouvernementales pour le financement de projets de coopération au développement).

Ce projet comprend une évaluation externe finale à la fin de la deuxième année de mise en œuvre, qui suivra méthodologiquement la Méthodologie d'évaluation de la coopération espagnole (Vol. I et II AECID 2005), pour évaluer l'intervention et générer des informations et des connaissances pour intégrer l'apprentissage dans les interventions futures des entités impliquées, et pour le Gouvernement de La Rioja. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec l'entité de financement, les partenaires locaux et les autres acteurs publics et privés impliqués dans l'intervention.

2. OBJET ET CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Données principales du projet

- **Qualification** : « Un espace de protection des droits humains pour les femmes en transit migratoire a été créé et des mécanismes ont été mis en place pour prévenir les violations des droits des victimes potentielles grâce à l'accès à des outils de placement à Tanger. »
- **Appel** : Subventions pour projets de coopération au développement pour 2022 (Gouvernement de La Rioja)
- **Entité bénéficiaire** : Fondation de solidarité Amaranta
- **Partenaire local** : Adorateurs religieux du Très Saint Sacrement et de la Charité
- **Zone géographique de travail** : Tanger, Maroc
- **Date de début** : 15 mars 2023
- **Date de fin** : 15 avril 2025

Contexte et bref résumé du projet

Pour identifier le projet, nous avons proposé une continuation du projet réalisé les années précédentes par les RR Adoratrices, qui travaillent au Maroc depuis 1922. Nous avons travaillé avec des groupes de femmes qui ont été soutenues, dans certains cas, pendant plusieurs années à Tanger.

L'intervention s'inscrit dans le cadre d'activités de soutien global pour le rétablissement psychosocial des femmes victimes de prostitution et d'autres formes d'exploitation sexuelle. Ces femmes sont au centre de l'attention des Adoratrices depuis leur installation dans le pays, et depuis lors, l'intervention évolue. Durant cette période, les femmes elles-mêmes ont joué un rôle de plus en plus important dans la définition des services les plus appropriés pour parvenir à leur rétablissement et à leur intégration sociale.

Ce projet vise à soutenir les femmes pendant leur parcours migratoire en leur offrant un espace sûr qui leur permet de se rétablir et de se renforcer physiquement, émotionnellement et socialement, et de prendre des décisions concernant leur vie et leurs projets de migration. et accompagner les femmes célibataires vivant à Tanger pour développer et consolider divers outils facilitant leur rétablissement psycho-émotionnel et améliorant leur employabilité.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Soutenir un processus visant à protéger et à restaurer les droits des femmes victimes ou potentiellement victimes de la traite et de la prostitution dans le nord du Maroc.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Un espace de protection des droits humains pour les femmes en transit migratoire a été créé et des mécanismes ont été mis en place pour prévenir les violations des droits des victimes potentielles grâce à l'accès à des outils d'intégration sociale et professionnelle à Tanger.

RÉSULTATS:

- **Résultat 1** : Un espace digne a été créé pour la protection et la prise en charge psychosociale des TTDD (femmes en transit).
- **Résultat 2** : Les titulaires de droits ont accru leurs compétences manuelles et techniques pour générer des emplois décents (femmes vulnérables vivant à Tanger et, éventuellement, femmes en transit).
- **Résultat 3** : Les responsables s’impliquent activement dans la protection des droits de l’homme à Tanger à travers leur participation à un programme de volontariat international.

Population bénéficiaire

- FEMMES BÉNÉFICIAIRES DIRECTES : 100
- FEMMES BÉNÉFICIAIRES INDIRECTES : 160
- BÉNÉFICIAIRES DIRECTS : 300
- BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS : 160

Le projet s’adresse aux femmes vulnérables, dont certaines proviennent de la prostitution, de réseaux de traite à des fins d’exploitation sexuelle ou d’autres situations de risque grave d’exclusion sociale et qui peuvent correspondre aux profils décrits ci-dessus. Les bénéficiaires du projet sont des femmes âgées de 16 à 35 ans (avec exceptions), de toute nationalité, résidant à Tanger (environ 80 sur les deux années de mise en œuvre prévues) ou en transit vers l’Espagne (20 sur les deux années de mise en œuvre prévues).

3. ACTEURS IMPLIQUÉS

Les principaux acteurs impliqués dans cette intervention ont été :

Titulaires des droits : population bénéficiaire ayant participé au projet.

Détenteurs d’obligations : Administrations publiques locales ayant le pouvoir et l’obligation légale de protéger les femmes victimes de la traite et de la prostitution.

Titulaires de responsabilité : Les Adoratrices de la RRAA à Tanger et FSA, ainsi que d’autres entités sociales, publiques et commerciales qui interagissent avec les Adoratrices de la région et avec lesquelles nous maintenons un contact et une coordination permanents.

À titre d’exemple, et sans que cela soit une liste exhaustive, les éléments suivants ont été inclus dans la formulation :

Dans la sphère privée :

- Professionnels et équipes techniques impliqués dans les projets locaux de la Fondation Amaranta.
- Women's Action Union (UAF), une fédération d’ONG composée de cinq associations œuvrant dans le domaine des droits des femmes et de l’emploi :
 - L’Union d’Action Féministe, section de Tanger
 - L’Union nationale des femmes marocaines à Tanger, Médine

- La Fondation Amaranta
- L'association DRAJ pour le soutien aux initiatives, à l'emploi et à la création d'activités génératrices de revenus à caractère social solidaire et durable.
- L'Association Génération Futur
- Dar Tika- Tanger, Centre d'Accueil d'Urgence pour mineurs en risque d'exclusion. Organisation créée par la Congrégation de Jésus et Marie à Tanger.
- Caritas Tanger maintient un contact et une coordination permanents avec cette entité.
- Walking Borders, une organisation d'experts sur la migration, le genre et la traite.
- Coordonnateur régional de l'Entraide
- Organisations de femmes : Asoc. 100% (Tanger) ; Association Anwar (Ksar Kebir)

Dans la sphère publique :

- Ministère de l'Égalité et du Genre
- Délégation provinciale de la santé
- Unité centrale de prise en charge des femmes victimes de violence du ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille.
- Observatoire national des femmes

4. PORTÉE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation externe finale doit analyser l'exécution du projet en fonction de la réalisation des objectifs et des résultats, de la mise en œuvre des activités du projet et des approches utilisées, ainsi qu'identifier les forces et les faiblesses de sa mise en œuvre, où elle peut :

- Mesurer les progrès qualitatifs et quantitatifs de l'objectif général, de l'objectif spécifique et des résultats/produits avec leurs indicateurs respectifs reflétés dans le cadre logique dans une perspective de genre et une approche fondée sur les droits.
- Évaluer objectivement l'efficacité, l'efficience et la pertinence des progrès du projet dans ses différents objectifs et résultats, ainsi que la durabilité de l'initiative.
- Identification des bonnes pratiques et des leçons apprises qui devraient être améliorées.
- Formuler des conclusions et des recommandations qui guideront le renforcement de cette initiative.

5. QUESTIONS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation externe finale couvrira la période d'exécution du 15 mars 2023 au 14 mars 2025. Cette évaluation doit fournir une appréciation de l'exécution du projet sur la base des critères d'évaluation du CAD : pertinence, efficacité, efficacité, degré de progrès vers l'impact et la durabilité ; Il est également intéressant d'évaluer les résultats des alliances formelles et stratégiques, de la coordination et de la coopération avec les parties prenantes du projet.

Bien que l'équipe de consultants élabore ses propres lignes directrices sur la base d'une proposition, l'évaluation doit au moins aborder les questions ou critères suivants dans une perspective fondée sur le genre et les droits :

Conception	Dans quelle mesure l'approche globale de l'action a-t-elle été cohérente avec les besoins des bénéficiaires ?
Pertinence	Dans quelle mesure les actions sont-elles cohérentes avec les contextes des bénéficiaires ? Le projet a-t-il été organisé de manière à garantir la participation des bénéficiaires ?
Efficacité	Dans quelle mesure les activités prévues ont-elles été réalisées ? Dans quelle mesure les activités ont-elles atteint le groupe cible ? D'autres actions ont-elles été développées qui n'étaient pas initialement prévues ? Dans quelle mesure les résultats prévus ont-ils été atteints ?
Efficacité	Les résultats escomptés ont-ils été atteints ? Quelles preuves existent que les résultats et les extrants ont contribué à l'achèvement du projet ?
Impact	Quels sont les principaux changements chez les bénéficiaires et dans l'organisme de mise en œuvre, Adoratrices ?
Durabilité	Les bénéfices obtenus jusqu'à présent par les bénéficiaires perdureront-ils après la fin du projet ?
Transparence	L'utilisation des fonds et/ou des ressources opérationnelles était-elle transparente ?
Coordination et gestion	Quelle a été l'efficience et l'efficacité de la gestion de projet ? Et quelles mesures ont été prises pour assurer la visibilité des donateurs ?
Apprentissages	Quelles approches de projet peuvent être considérées comme innovantes et/ou des adaptations appropriées en tant que bonnes pratiques ? Quelles leçons pourraient être reproduites au-delà du projet ?

6. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION ET PLAN DE TRAVAIL

L'équipe d'évaluation aura toute liberté pour rencontrer les personnes et les organisations concernées et pour discuter de toute question liée aux tâches qu'elle juge appropriées pour son travail d'évaluation ; Toutefois, elle ne sera pas autorisée à prendre d'engagements au nom de la FSA, d'Adoratrices ou du bailleur de fonds.

La proposition méthodologique à utiliser dans l'évaluation relève de la responsabilité de l'entité de conseil et sera présentée en détail dans la proposition technique. Cela sera discuté avec l'équipe de conseil et Adoratrices au début de la consultation.

La méthodologie doit tenir compte des critères d'évaluation appliqués par le CAD et préciser les techniques à utiliser : entretiens, groupes de discussion, enquêtes et autres méthodes jugées appropriées par l'équipe de consultants. Elle doit également tenir compte de la participation de toutes les entités impliquées dans le projet et de la population bénéficiaire. La méthodologie doit inclure au moins :

- Examen des documents
- Entretiens virtuels et/ou en personne

- Réunions virtuelles et/ou en personne
- Outils de collecte de données
- Coordination des visites et des entretiens

7. DOCUMENTS ET SOURCES D'INFORMATION

Lors de la signature du contrat d'évaluation externe, la Fondation Solidarité Amaranta fournira à l'évaluateur la documentation suivante relative au projet :

- Document de formulation du projet.
- Matrice du cadre logique
- Calendrier des activités
- Rapport de référence du projet
- Contacts avec les acteurs clés
- Rapports techniques de suivi intermédiaire
- Rapport annuel programmatique et financier.

8. STRUCTURE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION

Le rapport final de l'évaluation externe finale ne doit pas dépasser 30 pages, annexes non comprises. Le format suivant est suggéré :

- Première page
- Résumé exécutif
- Introduction/contexte
- Objectifs
- Méthodologie
- Résultats de l'évaluation
- Principaux enseignements
- Conclusions
- Recommandations
- Annexes (peuvent inclure une méthodologie détaillée, une liste des personnes consultées et des photos)
- Le rapport peut inclure des photos, des graphiques, etc.

9. PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

Le prestataire souhaitant répondre à la présente mission doit remplir les conditions suivantes :

- **Formation universitaire supérieur en sciences sociales ou équivalent.**
- **Expérience de plus de 7 ans confirmée dans la conception et la conduite des évaluations en particulier dans le domaine de la coopération au développement.**

- Connaissance du contexte Marocain.
- Connaissance du domaine de migration et genre.
- Maitrise des outils et approche de collecte de données (qualitative et quantitative).
- Excellentes capacités de rédaction en français, et maitrise de l'arabe à l'oral est nécessaire.

10. DOSSIER DE SOUMISSION

Offre technique

L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :

- La méthodologie proposée pour la conduite de l'évaluation.
- Les références et expériences du/de la consultant.e (3 pages maximum).
- Le CV du ou des intervenant.es et la répartition des responsabilités ;
- Le calendrier prévisionnel de l'évaluation.

Offre financière

L'offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors taxes, et en toutes Taxes Comprises.

A noter que l'offre financière doit porter toutes éventuelles dépenses liée à cette mission (frais de déplacement, hébergement et toutes autres charges liée à la réalisation de cette mission).

De même, il doit satisfaire aux exigences suivantes, conformément aux bases réglementaires pour l'octroi de subventions aux projets de coopération au développement du Gouvernement de La Rioja (Arrêté PRE/21/2019, du 21 mai) :

- Ne pas avoir entretenu de relation d'emploi ou de prestation de services avec l'entité bénéficiaire de la subvention ou son partenaire local pendant au moins deux ans avant la date du contrat.
- N'étant pas intervenu dans l'exécution de l'intervention, ni dans son identification ni dans sa formulation.
- N'entretenez aucun type de relation de parenté avec quiconque impliqué dans le projet, y compris la population bénéficiaire.

DÉLAIS POUR L'ÉVALUATION

Durée et type de contrat : Un contrat de présentation de services sera signé pour une durée maximale de (2) mois, à compter de la signature du contrat.



Les dossiers de candidature sont à envoyer par courrier électronique à l'adresse suivante avant le 15 février 2025 par courrier électronique : info@fundacionamaranta.org , avec le nom du consultant ou du cabinet de conseil - Évaluation finale.

**Date limite d'envoi des candidatures : le 20 avril 2025 à 10h00
Seul.e.s les candidat.e.s présélectionné.e.s seront contacté.e.s**